

BULLETIN MUNICIPAL



Municipalité du canton de Westbury

168, route 112, Westbury (Québec) J0B 1R0

Téléphone : 819 560-8450

Télécopieur : 819 560-8451

Courriel : canton.westbury@hsfqc.ca

Horaire : lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h

Prochaine réunion régulière du conseil: 4 décembre 2017 à 19 h

ÉLECTION MUNICIPALE

Une élection municipale se tiendra à la salle communautaire, au 168, route 112 à Westbury. Les dates à retenir pour voter :

| | |
|--|--|
| <u>Un scrutin</u> sera tenu le : 10 décembre 2017 de 10 h à 20 h | et un <u>vote par anticipation</u> sera tenu le : 3 décembre 2017 de 12 h à 20 h |
|--|--|

Les personnes qui ont posé leur candidature pour le poste de conseiller au siège # 5 sont :

- **Sylvain Hébert**
- **Lise Phaneuf**

Révision de la liste électorale

La liste électorale de l'élection régulière du 5 novembre 2017 fera l'objet d'une nouvelle révision.

Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

Bureau municipal, au 168 route 112 Westbury Qc, JOB 1R0

Jours pour présenter des demandes

20 novembre 2017 de 12 h à 22 h

21 novembre 2017 de 10 h à 16 h 30

Adèle Madore, présidente d'élection

Nouvel horaire de l'inspecteur en bâtiment

L'horaire de l'inspecteur en bâtiment et environnement est modifié à partir de décembre, il sera présent seulement les mardis 5, 12 et 19 décembre 2017.

Pour 2018 : à confirmer.

Il est toujours possible de compléter une demande de permis au bureau de la municipalité.

Pour le rejoindre ou pour laisser un message au 819 560-8450, poste 4.

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LES CHEMINS PUBLICS



La municipalité procèdera dans les prochains jours à l'installation de panneaux interdisant de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public sur tout le territoire de la municipalité de Westbury entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement.

Un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans le cas d'urgence.

Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible en plus des frais d'une amende de 30 \$.

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ



Le site Internet de la municipalité de Westbury est toujours agréable à visiter. Beaucoup d'informations peuvent être consultées. Votre calendrier des collectes est sur le site.



<http://cantonwestbury.com/>

Bonne visite!

Avis public

Municipalité du canton de Westbury

Attendu que l'article 148 du C.M. prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le lundi ou mardi et qui débiteront à 19 h :

| | |
|--------------|-------------------------|
| 8 janvier | 5 février |
| 5 mars | 3 avril * |
| 7 mai | 4 juin |
| 2 juillet | 6 août |
| 4 septembre* | 1 ^{er} octobre |
| 5 novembre | 3 décembre |

*cette date est un mardi

Adèle Madore, g.m.a.
directrice générale et secrétaire-trésorière

TAXES IMPAYÉES

Le dernier versement des taxes municipales est le 20 novembre 2017. Toutes taxes impayées seront présentées à la séance du conseil de janvier 2018.

Des intérêts de (10 %) et des pénalités de (2 %) soit un taux combiné de 12 % sont ajoutés à tout montant demeuré impayé à sa date d'échéance. Si vous faites votre paiement par la poste, au guichet automatique de votre institution financière ou par transaction électronique par Internet, prévoyez les délais nécessaires (au moins deux jours ouvrables avant la date d'échéance du versement). Des intérêts et des pénalités sont ajoutés à tout montant demeuré impayé à sa date d'échéance. Lorsque le paiement est effectué après la date d'échéance, les intérêts et les pénalités seront payés en premier.

Les immeubles ayant des arrérages et sur lesquels les taxes sont non payées feront l'objet d'une vente pour non-paiement de taxes au cours de 2018. Des avis vous seront envoyés avant le prochain compte de taxes.

RAPPEL RAPPEL RAPPEL RAPPEL



Samedi 25 novembre 2017 de 9 h à 16 h

166 et 168, route 112 à Westbury

L'espace d'une journée, venez découvrir l'ambiance féérique du marché de Noël où artisans, producteurs locaux et artistes se donnent rendez-vous. Laissez-vous emballer par leurs créations et venez-vous réchauffer au coeur d'une ambiance magique où de nombreuses surprises attendent petits et grands.

Pour voir la liste : <https://www.facebook.com/marchepublicwestbury/>

POUR LES ENFANTS IL Y AURA

« KIWI ANIMATION »

11 H À 14 H

MAQUILLAGE, CONFECTION DE BALLONS

On vous attend en grand nombre!



Pour information :
819 560-8450, poste 5

